CLAIROIX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 67 – DÉCEMBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Plus de six mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, la nouvelle équipe a pris ses marques et ses premières décisions.

Dans le souci de toujours améliorer le service municipal, nous avons adapté nos services aux contraintes financières que les collectivités territoriales doivent supporter, en espérant apporter les meilleures réponses possibles au plus grand nombre ; il nous faut faire des choix, c'est ce pour quoi vous nous avez élus.

L'exercice décisionnel est sans doute l'un des plus difficiles, et chacun doit prendre ses responsabilités vis-à-vis de la communauté.

Nos nouveaux collèges en font l'expérience : ce qui semble simple quand on ne tient compte que de son propre point de vue, ou de son propre intérêt, se complique largement quand la réflexion et la décision doivent être plus globales et quand les conséquences dépassent son propre cercle.

Nous sommes donc très attentifs à toutes les demandes, nous étudions toutes les pistes et nous prenons nos décisions en tenant compte de toutes les contraintes qui nous sont opposées, en apportant le plus possible d'informations.

Être à l'écoute et motiver nos choix, en accord avec les réglementations diverses et nombreuses, avec nos moyens techniques, financiers et humains, c'est aussi important que d'assurer la cohérence budgétaire à laquelle nous tenons tous.

Laurent Portebois

SOMMAIRE

Le mot du maire ..... Page 1

Scolaire ..... Pages 2 et 3

Travaux ..... Pages 3 et 4

Environnement ..... Pages 4 et 5

Sécurité ..... Page 5

Évènements associatifs ..... Pages 5 et 6

Histoire ..... Page 7

Évènements communaux ..... Pages 7 et 8

État civil - Agenda ..... Page 8

COMBIEN COÛTE LA SCOLARISATION DE NOS ENFANTS A CLAIROIX ?

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

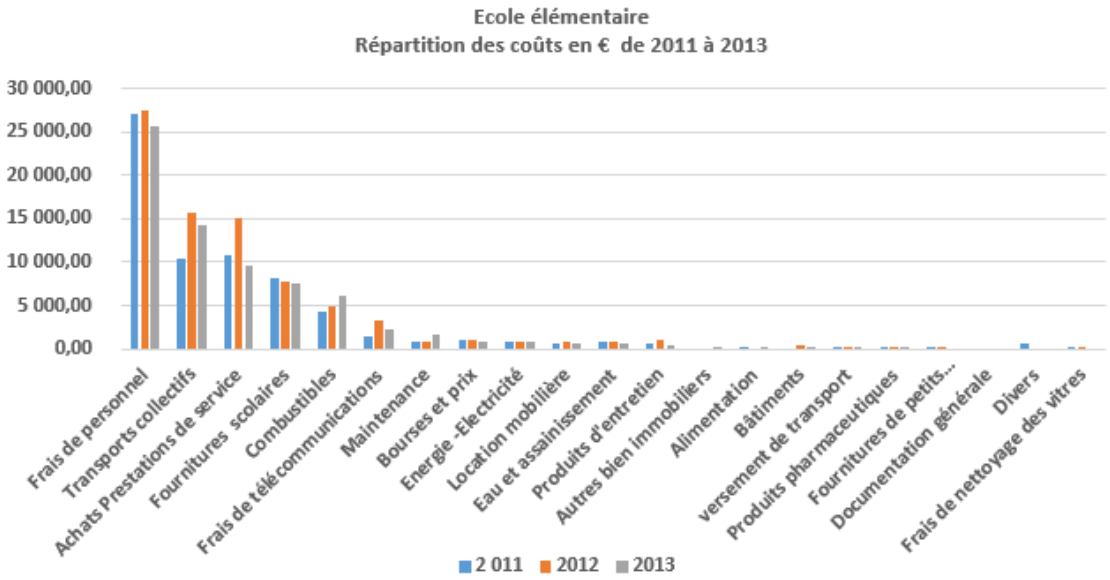

Coût moyen annuel par élève : 621,47 €

ÉCOLE MATERNELLE

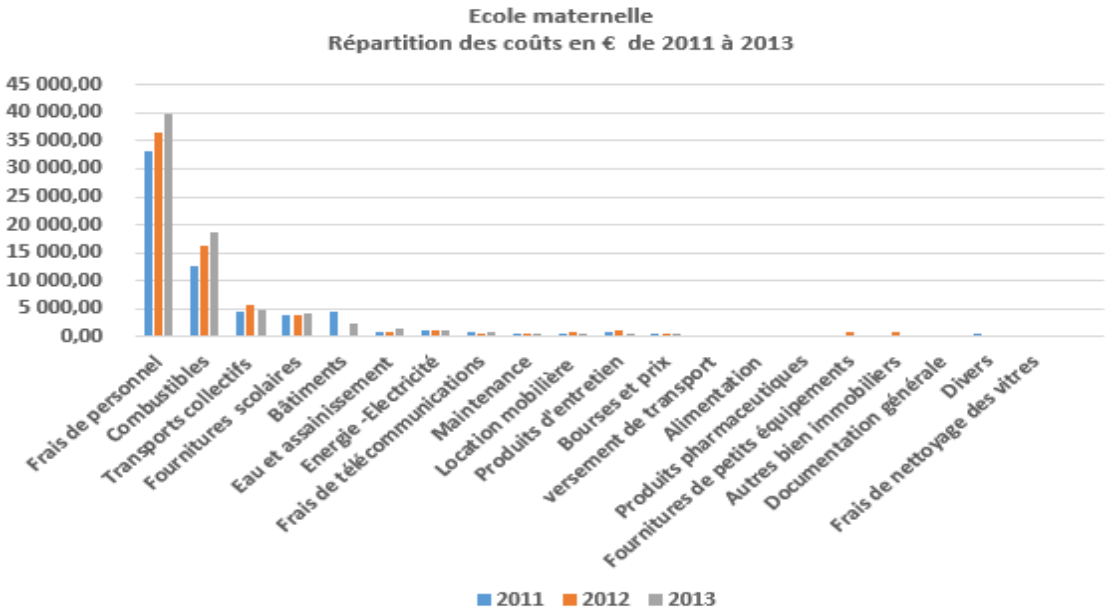

Coût moyen annuel par élève : 926,16 €

RENTRÉE SCOLAIRE :

CLASSES	*ENSEIGNANTS*	*NOMBRES D'ÉLÈVES*
Petite Section	Mme Géraldine JACQUEMART (directrice)	24 élèves
Moyenne Section	Mme Bénédicte DUPUIS et M. Grégory TOUSSAINT	24 élèves
Grande Section	Mme Sophie SÉNÉCHAL	23 élèves
CP	Mme Domitille MAGNY	28 élèves
CE1	Mme Laurence FERLAY	30 élèves
CE2	Mme Sophie DEMARQUE	24 élèves
CM1	Mme Dorothée LECLÈRE (directrice) et Mme Élodie BLONDEL	24 élèves
CM2	Mme Peggy De VALICOURT	19 élèves

VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 25 ANS :

Dans le cadre de l'opération « Bon Plan Cursus », le Conseil Régional souhaite promouvoir **les avantages** tels que le « porte-monnaie sport » de **10 €** destinés aux détenteurs de la carte Picardie Cursus.
Rendez vous sur www.cursus.picardie.fr
ou téléphoner au 0800026080 pour bénéficier de cette réduction.

TRAVAUX

SALLE POLYVALENTE :

La nouvelle réglementation nous impose la réfection des tracés des terrains de basket-ball.
Celle-ci passe par un ponçage complet de la surface de jeu, d'un traitement de sol, puis d'un traçage aux nouvelles normes.
Ce travail a été réalisé cet été, durant la pause sportive.
La nouvelle saison peut ainsi commencer sereinement.

POSTE DE CRUE :

Au fil des années, par son débit annuel et surtout hivernal, l'Aronde transporte de nombreux déchets de toutes sortes : bouteilles, bidons, pelouse, déchets verts divers...
L'accumulation de ces déchets encombre souvent le parcours qui traverse Clairoix, à charge des propriétaires riverains et de l'association de pêche « Le Bouchon Clairoisien » de supprimer ces embâcles. Malheureusement, au confluent de l'Aronde et de l'Oise, le poste de crue subit cette même accumulation et doit être régulièrement nettoyé. Cette opération ne peut se faire que par des plongeurs professionnels.
Ce nettoyage est impératif pour la sauvegarde de Clairoix mais aussi des entreprises qui travaillent sur le territoire, en cas d'alerte inondation.
Vous pouvez suivre ce niveau d'alerte sur :
http://www.clairoix.com/New_Alerte_Vigilance.html

La réfection des toilettes municipales.

DIVERS :

L'un des rôles des services techniques de Clairoix est d'assurer la longévité des bâtiments publics par leur entretien grâce à nos impôts. Voici quelques exemples de réalisations qui montrent ce travail nécessaire à la qualité de vie de notre village :

La réfection des bâtiments associatifs.

L'aménagement de supports d'information et d'entretien au cimetière.

La plantation d'arbustes et la réfection des marquages aux écoles

Certains de ces marquages ont même fait l'objet d'une vérification de conformité !

ENVIRONNEMENT

LA FUTURE « ZONE NATURELLE PÉDAGOGIQUE » :

Les travaux avancent à grands pas. Les surfaces arborées ont été nettoyées. La mare accueille une nouvelle faune attirée par ce nouveau point d'eau.
Mais ces travaux ont aussi permis de déceler certains problèmes de fissures sur des bâtiments communaux construits sur des marais. Pour pallier cette découverte inattendue, un renforcement en pierres (qui sera paysagé) a été mis en place afin de garantir toute la sécurité de nos futurs promeneurs.
C'est dans cet espace naturel qu'ont été plantés dix arbres fruitiers, offerts par la municipalité et le comité de jumelage Dormitz-Clairoix, symboles de notre amitié de plus de 20 ans.

TRAVAUX DE DIVERSIFICATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'ARONDE :

En d'autres termes, les berges de l'Aronde ont été :

- **stabilisées** par des végétaux adaptés (pieux en châtaignier et fagots de saule mort) en rive droite ;
- **retalutées** en pente douce afin de limiter l'effondrement de la rive gauche ;
- **végétalisées** par des essences adaptées ;
- **reformées** afin de faciliter l'écoulement pour la faune et la flore aquatique, notamment la reproduction de la truite.

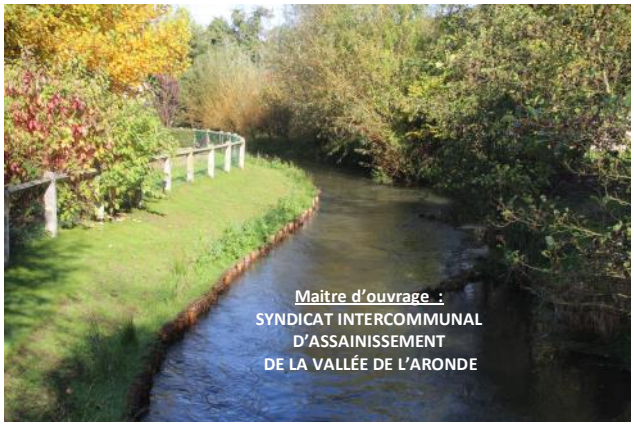

SÉCURITÉ

BILAN DES DISPOSITIFS « ANTI-DÉLINQUANCE » :

La mise en place du dispositif « Voisins vigilants », et les actions menées par chacun d'entre nous en liaison avec la Gendarmerie de Choisy-au-Bac, ont fait chuter en moyenne de 40 % les faits constatés d'insécurité au sens large.
De même Christian Lamarre, délégué à la sécurité de la commune, reconnaît une baisse de 30% des appels de constats de faits entre 2013 et 2014.
Les résultats devraient être encore meilleurs avec l'implantation de caméras avant la fin de l'année 2014, couvrant et surveillant ainsi l'ensemble du territoire de Clairoix 7j/7 , 24h/24.

À ce maillage vient s'ajouter celui d'« ALERTE COMMERCES » qui met en relation les commerçants de notre village.

Ces dispositifs fonctionnent et portent leurs fruits.
La sécurité de tous passe par la solidarité et une communication adaptée et instantanée.
Gardons cette vigilance.

ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

BOULE AMICALE DE CLAIROIX :

Les 7 et 27 septembre 2014, sur le boulodrome de Clairoix, rue du marais, se sont déroulés deux concours de boules lyonnaises en doublette. Ces deux journées ensoleillées ont rassemblé de nombreuses équipes venues des trois départements de la Picardie.

ART, HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CLAIROIX :

Salon des arts - 28 septembre 2014

Dans le même esprit qu'en 2010 et en 2012, l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix » a réuni une vingtaine d'artistes variés et a permis à une dizaine d'enfants de créer leurs propres œuvres, parrainés par des peintres du salon.

JUMELAGE CLAIROIX DORMITZ :

Clairoix a accueilli pendant trois jours nos amis allemands de Dormitz. Un week-end très chargé en manifestations, dont le thème central était la première vendange : visite à Septmonts et première cueillette du raisin des vignes de Clairoix.
Que d'émotions lors des échanges de cadeaux, des accueils en famille, et des nombreuses surprises orchestrées par le Comité de Jumelage de Clairoix-Dormitz et le Vignoble de Clairoix.

LE VIGNOBLE DE CLAIROIX : PREMIÈRE CUEILLETTE

Quatre années d'entretien, de taille, de traitement, de temps et de passion pour arriver à ce samedi 4 octobre 2014 où tous les acteurs de ce projet étaient réunis pour la première cueillette du vignoble de Clairoix.
Le but de cette manifestation? Renouer avec l'histoire et rassembler les Clairoisiens, parrains et adhérents, autour des grappes de raisin éparses mais gorgées de soleil.
Fabrice, responsable du vignoble, accompagné de son « équipe terrain », a aidé chaque personne souhaitant perpétuer les gestes de nos ancêtres en coupant les grappes de raisin par petits groupes, pour ne pas saccager la vigne.
Nos amis du Comité de Jumelage de Dormitz nous ont fait l'honneur de participer à cette belle journée et ont exécuté quelques danses traditionnelles à l'occasion du pressage du raisin.
Cette matinée s'est achevée par une paella géante partagée par 200 personnes dans une ambiance de guinguette, jusqu'en fin d'après-midi.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre première vinification.
Merci à tous.

HISTOIRE

RENAISSANCE DU « MOULIN FONDUE » :

Sur le bord du mont Ganelon, au-dessus d'Annel, se dresse un supposé moulin à vent (nous n'avons pas de preuve qu'il ait eu des ailes), construit au 19ème siècle, et dont il ne reste plus que des ruines. Celles-ci viennent d'être remises en valeur, grâce à un « chantier d'insertion » de 4 mois (juillet à octobre 2014), sous l'égide de l'association « Un château pour l'emploi ». Le projet a été piloté et financé par le SIVU. La base des ruines a été déblayée et consolidée, le lierre du mur encore debout a été enlevé, et les joints et l'enduit ont été restaurés.

Une carte postale du début du 20ème siècle

Les ruines en 2006

Après la rénovation

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

NOUVEAUX PERSONNELS :

Vos services communaux se développent pour vous apporter les meilleurs services.

Jean-Eudes ENGLER

Secrétaire général

Romain LUISIN

Animateur de jeunesse

Quentin GEOFFROY

Agent technique

Séverine BOULOGNE

Agent administratif

Sophie VENDERBURE

Agent administratif

HALLOWEEN 2014 :

Un parcours à vous couper le souffle. Parents sensibles : s'abstenir... ou être accompagnés de vos enfants super-motivés. Plus de 50 litres de soupe de sorcière, plus de 1100 courageux à affronter le plus grand évènement départemental dédié à cette tradition païenne. L'ensemble des associations locales et la municipalité vous accueillent pour vous faire trembler. Venez, nous le faisons, vous le subirez, et vous vous en souviendrez. Soit vous ressortirez en pleurs et... « plus jamais ! », soit vous recommencerez à tester votre taux d'adrénaline. Ceux qui ont osé sont encore vivants. Une seule date annuelle à retenir : fin octobre.

OPÉRATION BRIOCHES :

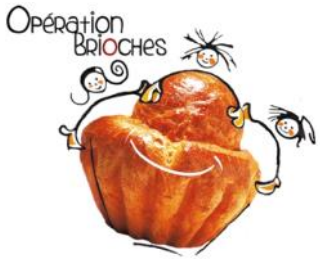

Dans le cadre des journées nationales de la solidarité des associations de l'UNAPEI, l'opération « Brioches », organisée tous les 2 ans par l'APEI de Compiègne, est désormais devenue un rendez-vous familier aux Clairoisiens.

Depuis 2004, **286 100 €** ont été collectés et reversés dans les différents CAT, SESAME, ESAT pour financer divers projets : extensions de structures spécialisées, achats d'équipements...

L'APEI de Compiègne vous remercie pour vos dons. Rendez-vous en 2016 !

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

HARRAS Manel le 20/06/2014, GONCALVES DA CUNHA/ALVES DA NOBREGA Mârcio le 01/08/2014,

BOMBARDE Laura le 18/08/2014, DE PARMENTIER Maud le 01/09/2014, DEVERS FAUCHEUR Christopher le 01/09/2014,

MARÉCAUX Liona le 12/09/2014, PAISLEY GAMAIN Isis le 25/09/2014, JACQUOT Maëva le 09/10/2014,

DEHU/GUIL Alexandre le 10/09/2014, NOAMANI Mehdi le 16/09/2014, BRUNET Gabriel le 16/10/2014,

ALVES DA CUNHA Marcia le 17/10/2014, NICOLAS Louise le 19/10/2014, GUERARD Martin le 22/10/2014.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils se sont unis :

SERET Aline et SALIN Sylvain le 12/07/2014, MARTIN Lucie et GAULTIER Jules le 02/08/2014,

KINDUNDU NDALA Dorothée et MABABA LUNBENGO Olivier le 09/08/2014, CALLAIS Pauline et HENNESSEY David le 29/08/2014,

BELLANGER Stéphanie et DUVIVIER Geoffroy le 13/09/2014, COLLIGNON Sandrine et DUCOUTUMANY Didier le 13/09/2014,

GRANDON Céline et CASTELLANO Anthony le 13/09/2014, PAUCHET Aurélie et PETIT Anthony le 13/09/2014,

FACHAUX Laetitia et BILLARD Ludovic le 20/09/2014, TREMY Perrine et BERTON Romain le 20/09/2014.

Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Ils nous ont quittés :

MONARD Camille le 31/08/2014, LEFORT Michèle le 29/09/2014, ANCELLIN Philippe le 06/10/2014,

PAYEN Marc le 10/10/2014, HULIN Jacques le 13/10/2014, POLLET Maryse veuve TUGAUT le 15/10/2014.

Toutes nos condoléances aux familles.

AGENDA

Vendredi 5 et samedi 6 décembre 2014 : Téléthon.

Samedi 20 décembre 2014 : distribution des colis de Noël par le CCAS (centre communal d'action sociale) aux personnes âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre 2014.

Dimanche 21 décembre 2014 : marché de Noël, à la salle polyvalente, de 9h à 18h, avec plus de 60 exposants et de nombreuses animations.

Mardi 6 janvier 2015 : vœux du Maire, à 19h, à la salle polyvalente.

Samedi 24 janvier 2015 : soirée de la Saint-Vincent, animée par les Crinquineurs, section "Le Vignoble de Clairoix".

Directeur de la publication : Laurent PORTEBOIS
Directeur de la rédaction : Bruno LIVET
Rédacteurs : Bruno Livet - Annie Barras – Rémi Duvert
Nathalie Gras – Dominique Jarot – Dany Léger –
Véronique Lallement-Billeau
Photographe : Pascal Suidem
Impression : COPITEC – ZA, rue des Longues Raies, 60610 Lacroix-St-Ouen
Adresse électronique de la mairie : info@clairoix.com
Site de la mairie : www.clairoix.fr ; www.clairoix.com
Conformément aux droits de liberté et afin de respecter l'anonymat demandé, certaines photos peuvent avoir été volontairement floutées.
Reproduction interdite.
Dépôt légal : novembre 2014.
Réalisation et distribution par le Conseil Municipal de Clairoix.

Heures d'ouverture de la mairie :
lundi : 14h à 17h
mardi à vendredi : 9h à 12h
14h à 17h
samedi : 9h à 12h

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle
60280 CLAIROIX

Téléphone :
03.44.83.29.11

Courriel : info@clairoix.com